

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Extension de la station d'épuration et construction du réseau d'assainissement des eaux usées du bourg d'Iracoubo

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Mairie d'Iracoubo

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Mme Cornélie SELLALI-BOIS-BLANC

RCS / SIRET

219 733 037 000110

Forme juridique

Collectivité territoriale commune

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
38	5300ml de DN200 (collecteur principal) + 1500ml de branchement DN160 + 1700 ml de refoulement + 6 postes de refoulement 1 STEU de 1900 EH
47	Défrichage d'environ 7 000m ² pour la STEU

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet prévoit l'extension du réseau d'eaux usées gravitaire collectif à l'ensemble du bourg d'Iracoubo en plusieurs phases de travaux s'étalant sur plusieurs années (au moins 6 phases/6ans). Le collecteur principal est créé ainsi que des branchements jusqu'en limite de propriété.

Le projet comporte également la création d'une nouvelle station d'épuration de type filtre planté d'une capacité de 1900 EH sur une surface d'environ 6400m².

La démolition de l'ancienne station d'épuration de 500EH est aussi à l'étude.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de mettre en oeuvre un réseau d'eaux usées collectif sur le bourg d'Iracoubo ainsi que le traitement de ces effluents.

Ce réseau suit la logique du schéma directeur d'assainissement de la commune.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet comprendra au minimum 6 phases de travaux s'étalant chacune sur une ou 2 années selon les contraintes (nécessité de 2 saisons sèches possible). Il pourra s'écouler une ou plusieurs années entre 2 phases de travaux suivant les contraintes budgétaires.

Les travaux pour la réalisation du réseau seront réalisés dans les règles de l'art. Des pelles viendront ouvrir les tranchées à l'intérieur de blindage. Le réseau sera posé sur un lit de pose en sable et la tranchée remblayée. Les surfaces revetues seront remises en état. Le chantier disposera d'installation de chantier réglementaire. Il fera l'objet d'un suivi régulier par le maître d'ouvrage, l'assistant maître d'ouvrage (DGTM) et le maître d'oeuvre. En cours et en fin de chantier, il y aura des tests de réception notamment inspection caméra et tests d'étanchéité. En fin de chantier l'entreprise transmettra un dossier d'ouvrages exécutés qui comprendra le plan de récolement des ouvrages. l'ensemble sera vérifié.

Pour la réalisation de la station d'épuration, les travaux débiteront par le défrichage et les terrassements. Ceux ci auront lieu en saison sèche. Après les phase de terrassement, la STEU sera construite. Identiquement que pour les réseaux des contrôles en cours et en fin de chantier seront effectuées. Un dossier d'ouvrages exécutés sera remis et contrôlés. Le personnel d'exploitation sera formé et la passation aura lieu.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation, les ouvrages appartiendront à la commune d'Iracoubo. Celle-ci étudie actuellement le mode de gestion des ouvrages. Il pourra notamment s'agir d'une gestion mixte : gestion des espaces verts par la commune et des ouvrages possédant des organes électromécaniques par un exploitant type SGDE ou CIE.

L'exploitation sera conforme à l'arrêté du 21 juillet 2015.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Dossier loi sur l'eau de type déclaration (rubrique 2.1.2.0) : STEU de 1900EH soit 114 kg/DBO5 + potentiellement 2.1.5.0 : si confirmation que le BV > 1ha.

- Autorisation du préfet pour mise en oeuvre d'ouvrage en covisibilité avec des bâtiments historiques (église et presbytère) ==> prise de contact faite, dossier en cours de réalisation. Le projet est en effet dans le rayon de 2 monuments de caractère historique de la commune. 2 postes de refoulement sont concernés par la covisibilité

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Linéaire gravitaire DN200	5300 ml
Linéaire gravitaire branchement DN160	1500 ml
Linéaire refoulement	1700 ml
Nombre de poste de refoulement	6 + 1 en tête de la STEU
Capacité de la STEU type FPV	1900 EH
Surface clôturée de la STEU	6400m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Bourg d'Iracoubo

Coordonnées géographiques¹

Long. 05 ° 28 ' 42 " N Lat. 53 ° 12 ' 26 " O

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 05 ° 28 ' 55 " N Lat. 53 ° 12 ' 20 " O

Point d'arrivée :

Long. 05 ° 28 ' 29 " N Lat. 53 ° 12 ' 25 " O

Communes traversées :

Iracoubo

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone RAMSAR s'étend plus au nord de la commune
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lors de la réalisation des tranchées et de la STEU une partie des matériaux seront impropre à la réutilisation. Ils seront évacués dans un site validé par la maîtrise d'ouvrage.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lors de la réalisation des tranchées et de la STEU une partie des matériaux seront impropre à la réutilisation. Ils seront remplacés par du bon matériaux. Un équilibre déblai remblai sera également recherché sur le site de la STEU.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La STEU entraîne un défrichage de 7000m ² de zone forestière et friche
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	le projet aura une incidence sur la covisibilité avec les 2 monuments historique. Des démarches sont en cours avec l'ABF.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La STEU est implantée sur une surface actuellement de type forêt secondaire.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, il y aura forcément des engins de chantier et potentiellement des liaisons avec Cayenne et Saint Laurent pour l'amené des hommes et du matériel.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	En phase chantier le projet sera source de bruit du aux engins de chantier: pelle, compacteur, etc.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>En phase chantier, il y aura des phases de compactage qui engendreront des vibrations très localisées.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>le projet est concerné par l'éclairage lumineux de la commune.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>le projet engendre des rejets d'eaux usées traitées dans le fleuve Iracoubo.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>le projet engendre des rejets d'eaux usées traitées dans le fleuve Iracoubo.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet engendre la production de déchets qui sont degrillés dans les postes de refoulement et issue des rejets des habitants dans le réseau d'eaux usées. La STEU engendre des boues qui sont à curer à une fréquence d'environ tous les 15 ans pour un filtre planté. Cette opération pourra faire l'objet d'un plan d'épandage.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	les ouvrages en co-visibilité avec les monuments historique seront conçus en lien avec l'AFB pour s'insérer au mieux dans le paysage.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	les habitants qui étaient à l'origine en assainissement non collectif passeront en assainissement collectif avec une obligation de raccordement. Une première réunion publique à eu lieu à l'issue de la phase avant projet.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Actuellement les dispositifs d'assainissement des habitants sont pour la majorité non conforme. Le projet prévoit de remplacer ces installations par un système collectif.

De plus la station actuelle sera remplacée par une filière avec de très bon taux d'abattement de la pollution, rustique et fiable.

les ouvrages en co-visibilité seront étudiés pour s'insérer dans le paysage en lien avec l'AFB.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que le projet devrait être exempté du fait :

- de la faible surface de défrichage et de sa proximité au zone déjà urbanisé
- de l'amélioration du cadre de vie des habitants
- de la prise en compte en amont des réglementations loi sur l'eau et bâtiment historique et des démarches déjà engagées
- de la réalisation du réseau sur une zone déjà urbanisée

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Iracoubo

le,

07/07/20

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus